



21^{ème} SAINT-LAURENT ESPOIRS MONTPINCHON



SAMEDI 6 août 2016



GUIDE TECHNIQUE



SAINT-LAURENT 2016

C'est avec plaisir que j'accueillerai avec le CC Saint-Laurent Montpinchon pour la deuxième année consécutive la Coupe de France Espoirs.

Montpinchon a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le peloton du Tour de France le 3 juillet, sur le circuit de la Saint-Laurent où de nombreux jeunes coureurs sont venus avant d'accéder les rangs des professionnels

Nul doute, que le 6 août les espoirs présents voudront se faire voir sur ce circuit qui a révélé de nombreux coureurs de talents.

Nicole DELARUE
Organisatrice

Le Comité Cycliste Saint-Laurent Montpinchon

Présidente : Annie Cailloux

Organisatrice et Secrétaire : Nicole Delarue

Trésorier : Jean Cailloux

Délégué sécurité : Alain Delarue

Membres : Léone Guyot, Julien Laisney, , Claude Hirtz, Céline Cailloux, Denis Dorey, Denis Quesnel, Dominique Puisney, Michel Lebrun, Stéphane Roëtta, Hervé Leroux,

Jury des arbitres

Président du jury : Damien QUILLIVIC

Arbitre : Philippe COURBE

Arbitre : Dany DELIMAUGES

Juge à l'arrivée : Gérard LEFAIVRE

Arbitre moto : David JEAN

Arbitre moto : Cédric MONGREVILLE

Classement informatique : Pierre DE LA VILLEMARQUE

Médecin de la course : docteur Hugues LEVARD

Ambulance Pierre Marie

Liste des hôpitaux :

Saint-Lô 715 rue Dunant – Tél : 02.33.06.33.33

Coutances rue de la Gare - Tél : 02.33.47.40.00 – urgence Tél : 02.33.47.40.25

INFORMATIONS PRATIQUES

- 8 heures 45 : Restauration pour les équipes qui auront réservé à la salle Roger Germain à Montpinchon (pâtes, gruyère râpé, jambon, fruits ou flan) – **date limite de réservation le 23 juillet** par mail alni.delarue@orange.fr
- Permanence : Mairie de Montpinchon
- Confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques par les responsables d'équipes
- Vendredi 5 août de 17 h 30 à 19 heures 00
- Samedi 6 août 16 à partir de 9 heures 00 à 10 heures 00
- 10 h 15 Réunion des directeurs sportifs à l'école de Montpinchon
- 11 h 15 : Signature et présentation des équipes au podium



EPREUVE DU CALENDRIER NATIONAL FFC

FEDERALE ESPOIRS

PRIX de la ST LAURENT FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ESPOIRS

Samedi 6 août 2016

Article 1. Le prix de la Saint-Laurent Espoirs est **organisé** par Nicole Delarue – 14 rue des Sauges – 50200 Coutances et le CC St Laurent Montpinchon sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et dans le respect du règlement particulier du Challenge National Espoirs. Elle se dispute le samedi 6 août 2016.

Article 2. L'épreuve est réservée aux athlètes hommes de moins de 23 ans 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}
Elle est inscrite au calendrier national des épreuves fédérales espoirs classée 1.13 et sert de support à la FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ESPOIRS

Article 3. Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux sélections régionales et à la sélection de la Manche. Chaque équipe sera composée de 6 coureurs et 3 accompagnateurs. Pour les comtés régionaux d'Outre-Mer et la Corse, la participation à titre individuel est autorisée.

Article 4. La **permanence** de départ se tient le vendredi 5 août de 17 h 30 à 19 heures 00 et le samedi 6 août 16 à partir de 9 heures 00 à la Mairie de Montpinchon.
La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 17 heures 30 à 19 heures le vendredi 5 août et de 9 heures à 10 heures 00 le 6 août 2016.
La **réunion des directeurs sportifs**, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à **10 h 15** et aura lieu à l'école de Montpinchon.

Article 5. Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.575

Article 6. Le service **d'assistance technique neutre** est assuré par Arc-en-Ciel.
Le service est assuré au moyen de 2 voitures de dépannage et d'une moto de dépannage.

Article 7. Une zone de **ravitaillement** est située **7 km 900** du départ. Le ravitaillement dans cette zone est autorisé à partir du 4^{ème} tour.

Article 8. Tout coureur arrivant dans un **délai** dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

Article 9. Les **classements** suivants seront établis :

Classement individuel

Classement meilleur grimpeur :

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte. La cotation des points sera celle mentionnée : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes.
2. Nombre de deuxièmes places dans les côtes
3. Classement Individuel de l'épreuve

Pour figurer au classement meilleur grimpeur, les concurrents devront obligatoirement terminer l'épreuve dans les délais.

Classement par équipe :

Le classement par équipes s'établit par l'addition des places des trois meilleurs coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'épreuve. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement individuel.

Article 10. Les **prix** suivants sont attribués :

Classement individuel sur 20 coureurs : 1067 €

Classement du meilleur grimpeur sur 5 coureurs : 228 €

Classement par équipes sur 5 équipes : 228 €

Le montant général des prix attribués à l'occasion de l'épreuve est de 1523 €

Article 11. Le règlement **antidopage** de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à l'école de Montpinchon (près de la mairie).

Article 12. Les coureurs suivants doivent se présenter au **protocole** dans les **5 minutes** suivant l'arrivée :

Les 3 premiers de l'épreuve,

Le meilleur grimpeur,

La meilleure équipe avec les 3 premiers coureurs de l'épreuve.

Les 3 premiers du classement général final de la Coupe de France espoirs

Les 3 premières équipes du classement général de la Coupe de France espoirs

Article 13. le barème de **pénalités** de la FFC est le seul applicable.

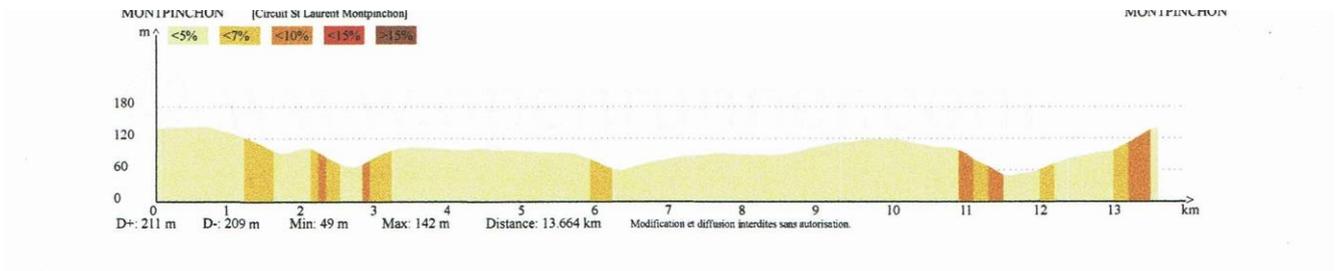
A Montpinchon, le 15 juin 2016

Nicole DELARUE

Circuit Saint-Laurent Montpinchon



Profil



Samedi 6 août 2016

Saint Laurent Montpinchon

Coupe de France Espoirs

		Vitesse estimée :		42,000	km/h
N°				Kms	Horaires
de route	Itinéraire			Parcourus	Course
D 73	Montpinchon -podium	<u>Départ</u>	KM	0,000	12:30:00
	Sortie du bourg			0,600	12:30:51
D 29	Le Moulin de la Roque le Tourniquet à droite			2,205	12:33:07
D 29	Le Val			2,400	12:33:24
D 229	Carrefour Guillon	à droite		3,500	12:34:58
D 229	le Petit Marcambye			4,500	12:36:22
D 229	Hôtel Feuillet	les Coches		6,000	12:38:30
D 102	le Grand Clos	à gauche		7,300	12:40:21
D 27	L'Auriole	à droite		7,900	12:41:12
	Début zone ravitaillement sur 1 km 600 à partir du 4ème tour				
D 27	le Mont Aval			9,500	12:43:27
D 73	la Croix Catel - Forge Bisson			10,200	12:44:27
D 73	la Soulle			11,400	12:46:09
D 73	Coquerel			11,900	12:46:52
D 73	hameau aux Hoirs			12,400	12:47:34
D 73	montée du Mur - hôtel Hébert			13,000	12:48:25
D 73	Montpinchon	1er passage sur la ligne		13,700	12:49:24
		2ème passage sur la ligne		27,400	13:08:49
		3ème passage sur la ligne		41,100	13:28:14
		4ème passage sur la ligne		54,800	13:47:38
		5ème passage sur la ligne		68,500	14:07:02
		6ème passage sur la ligne		82,200	14:26:27
		7ème passage sur la ligne		95,900	14:45:51
		8ème passage sur la ligne		109,600	15:05:16
		9ème passage sur la ligne		123,300	15:24:41
		10ème passage sur la ligne		137,000	15:44:05
		11ème passage sur la ligne Arrivée		150,700	16:03:30